



Lettre du Pays de Haute Mayenne

Pays de Haute Mayenne
Place Cheverus
53100 MAYENNE
Tél. 02 43 04 64 50
Fax : 02 43 04 64 59
pays@hautemayenne.org



LE DÉFI DE L'ÉCONOMIE DURABLE

Après 6 ans d'existence, le Pays de Haute Mayenne a fait ses preuves dans sa capacité à mobiliser les acteurs et les financeurs pour réaliser des projets et concrétiser les ambitions de la Charte de Pays, dans le respect des enjeux du « développement durable ». Le territoire se distingue particulièrement dans le domaine environnemental et la gestion de l'énergie. En matière économique, il reste du chemin à parcourir et c'est tout naturellement que les élus et les acteurs locaux ont choisi de s'appuyer sur nos atouts et notre expérience « énergie & développement durable » pour apporter un nouveau dynamisme à l'économie, tout en prenant l'aspect social en compte.

Pour encourager le développement économique et les initiatives des entreprises, les élus du Pays ont choisi d'appliquer dans le cadre de la candidature du Pays au prochain programme LEADER, le concept d'« économie durable ».



Un exemple : l'atelier démantèlement de déchets électriques de Maine-Atelier mêle environnement, rentabilité économique et insertion par le travail.

S'appuyer sur l'expérience « énergie & développement durable » du Pays. Grâce au programme LEADER+, aujourd'hui terminé, le territoire a pu valoriser ses ressources énergétiques et culturelles. Ce programme européen, très exigeant, a imposé de nouvelles façons de travailler : innover, susciter des partenariats nouveaux, faire travailler ensemble élus et société civile, avoir valeur d'exemple, coopérer avec d'autres territoires... Une démarche qui a porté ses fruits : pas moins de 83 porteurs de projet ont mené 218 actions ayant bénéficié d'aides LEADER+.

En s'appuyant sur cette expérience « européenne » et sur le travail réalisé sur l'énergie (via le comité de pilotage ATEnEE), les acteurs ont défini 4 grands axes de travail « économie durable » visant à :

■ **déployer une économie de services durables** : offre culturelle de qualité, services aux entreprises, nouveaux

services pour toutes les générations, des tout-petits aux personnes âgées ;

■ **développer l'éco-citoyenneté et la création d'éco-activités** : charte paysagère, zones économiques avec approche de l'écologie industrielle, soutien aux nouvelles éco-activités : filière d'éco-matériaux comme le chanvre, circuits courts en agriculture...

■ **accompagner la mise en réseau, la formation et l'innovation des acteurs économiques** : réseau d'entreprises, formation post-bac en lien avec les besoins locaux, création de nouveaux produits...

■ **développer une stratégie d'attractivité** : diagnostic sur les facteurs d'attractivité du territoire, outils d'accueil : points d'info, réseau d'accueil et d'accompagnement de projet professionnel et de vie...

L'Europe soutient l'engagement du Pays vers l'économie durable

Le Pays de Haute Mayenne a présenté cette stratégie dans sa candidature pour le prochain programme LEADER 2007/2013. Le 2 juillet, le Pays a été sélectionné (un dossier de qualité, remarqué en Pays de la Loire). La décision d'attribution de l'enveloppe maximale, d'1,6 millions d'euros, devrait être notifiée courant juillet au Pays. Le programme sera « officiellement » lancé début 2009. Les porteurs de projets pourront se faire connaître auprès de leur communauté de communes ou de Séverine Letilleux, chargée de mission LEADER du Pays. ■

S O M M A I R E

■ La Vie de Pays Économie durable, nouveau LEADER.....	1
■ Le Pays en marche 1er Forum « vivre son emploi », bourse STOP'déchets.....	2
■ Actualité spécial collectivités Formation, CTU.....	3
■ Participons ! Tracer son sillon, l'énergie mobilise les habitants.....	4

SEMINAIRE SUR L'HABITAT DURABLE EN HAUTE MAYENNE



Grâce au programme LEADER+, les Pays d'Alençon, de Fougères, de Haute Mayenne et des Portes de Gascogne ont travaillé ensemble pour avancer dans les problématiques liées à l'habitat durable : échanges de pratiques, expérimentation du « challenge des économies d'énergie » sur 3 territoires, etc.

Aujourd'hui, cette collaboration se termine par un **séminaire** organisé par le Pays d'Alençon et qui se déroulera en Haute Mayenne. Au programme, trois tables rondes pour :

- faire connaître les actions pilotes et exemplaires ;
- apporter un éclairage sur le niveau contexte réglementaire en matière d'habitat durable (loi Grenelle).

Intervenants (sous réserve) : Université du Maine, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, ADEME, CAUE 61... Mais aussi différents acteurs locaux.

RDV 23 SEPTEMBRE
DE 9H À 17H
À SAINT-BAUELLE

La Haute Mayenne sur le petit écran !

Des journalistes et une équipe de tournage sillonnant l'Europe pour réaliser un documentaire consacré aux problématiques énergétiques ont fait une halte en Haute Mayenne.

Il en résulte un **reportage de 90 minutes consacré aux initiatives développées en Haute Mayenne ou ailleurs en Europe autour des économies d'énergie et des énergies renouvelables**. Pour Claude Lahr, réalisateur du documentaire, « le développement durable peut donner naissance à un secteur économique à part entière. C'est la voie de l'avenir. »



Le Pays espère que cette « expérience audiovisuelle » contribuera à renforcer la reconnaissance du travail collectif engagé au sein du territoire auprès de nos partenaires et valorisera les acteurs locaux, les confortera dans leurs convictions en faveur du développement durable. ■

📍 Diffusion lors de l'émission **THEMA** sur ARTE (date précise sur www.hautemayenne.org)

Accueil en Haute Mayenne

Lors des week-ends « **1,2,3... je m'lance** » les 20/21 sept., 18/19 oct. et 15/16 nov., des jeunes seront accueillis pour découvrir le territoire et **être accompagnés dans leur projet d'installation en Haute Mayenne**. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire dès à présent. Les collectivités sont invitées à participer à leur accueil (visites de sites, interventions, etc.).

📍 PAIO - 02 43 04 18 99.

RETOUR SUR LE 1^{ER} FORUM : « VIVRE SON EMPLOI EN HAUTE MAYENNE »

Mis en scène à la façon d'un village, ce forum était organisé en quartiers :

- secteur « travailler » où se trouvaient les informations sur les postes à pourvoir, les entreprises à reprendre, etc.)
- secteur « se former et accompagner »
- secteur « vivre » où les différents services à la population pour le quotidien étaient présentés
- secteur « sortir » avec les équipements sportifs, l'offre culturelle et de loisirs...

Et sur la place du village : des témoignages, des conférences sur le monde du travail, sur la citoyenneté...



Entretien avec Nathalie Planchais, Présidente du Club d'entreprises de Haute Mayenne qui a organisé ce forum.

Qu'est-ce qui a motivé le Club d'entreprises pour organiser ce type d'évènement ?

Au sein du Club, les entreprises échangent sur leurs réussites et leurs difficultés. Une des difficultés commune et récurrente est le problème de recrutement et de fidélisation des collaborateurs. Conscients de la nécessité pour la Haute Mayenne d'être un territoire attractif, nous avons donc souhaité créer un temps fort mêlant la problématique de l'emploi et l'attractivité du territoire.

Comment cela s'est-il concrétisé ?

Pour les entreprises, il s'agissait d'abord d'apporter leur pierre pour tenter de remédier aux difficultés de recrutement. Ce



projet a permis de développer des partenariats avec les collectivités, les associations, les structures afin de mieux appréhender le territoire et ses services pour les faire connaître aux salariés. **L'objectif était de permettre une installation durable en Haute Mayenne en informant les gens en un même lieu : possibilités de travail, de logement, de formation, mais aussi offre culturelle...** Une démarche nouvelle pour les entreprises qui nous a beaucoup enrichis et nous a permis de créer de nouveaux liens, qui ne resteront pas sans effet pour l'avenir.

A partir de ce travail préalable, ce forum de 2 jours a été organisé début avril (la scénographie a été confiée au Foin de la rue). Chaque visiteur a pu se « projeter » en Haute Mayenne. Comme ce cadre, qui après avoir repéré des écoles pour ses enfants, les possibilités offertes en matière de vie culturelle, associative et le cadre de vie agréable où sa famille pouvait s'installer, a accepté le poste qu'une entreprise lui proposait. ■



BOURSE « STOP'DÉCHETS ! » IMPLIQUER LES ASSO & LES CITOYENS

Tribu Familla a présenté un projet pour son action lors du festival Arts'Borescences (27-28 juin) : gobelets recyclables, toilettes sèches et spectacle sur le tri.

Depuis 3 ans, les habitants de Haute Mayenne sont régulièrement sensibilisés à la réduction des déchets, au tri des emballages... Ce travail commence à porter ses fruits puisque les tonnages diminuent de façon satisfaisante.

Certains habitants ont réellement pris conscience des enjeux et veulent aller plus loin, agir de façon collective. Des idées ont émergé, par exemple l'utilisation de gobelets consignés lors d'évènements festifs (à la

place des verres en plastique) ou la mise en place de panneaux d'information sur le tri adaptés à chaque site (emballages de produits d'hygiène dans un centre d'hébergement par exemple)...

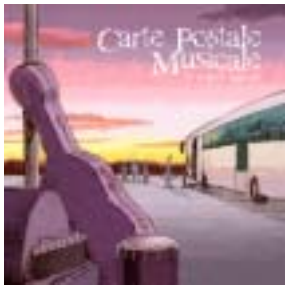
Le Pays de Haute Mayenne et la Région des Pays de la Loire souhaitent **soutenir cette motivation citoyenne en apportant une aide technique et financière aux projets favorisant le tri et/ou réduisant la production de déchets** lors d'évènements ou d'animations.

Ce dispositif débuté en avril 2008, permettra aux projets sélectionnés d'obtenir une aide régionale (50%, 1 500 € maximum). ■

📍 votre communauté de communes

📄 www.hautemayenne.org/tri.htm

Carte postale de Haute Mayenne



400 musiciens amateurs ont enregistré ensemble un CD. A l'occasion de sa sortie à l'automne, 18 ensembles vont se produire en concert pour partager leur amour de la musique :

- sam. 11 oct. à Andouillé
- dim. 12 oct. à Saint Baudelle
- sam. 18 oct. à Lassay
- dim. 19 oct. à Ambrières. ■

La matinale de l'énergie

Un certain nombre de collectivités en Haute Mayenne a déjà agi en faveur de développement durable : bilans énergétiques, rénovations, lotissements durables, bâtiments performants, utilisation d'énergies renouvelables, implication des habitants.

Parmi les initiatives qui seront présentées :

- Comment fédérer les habitants et les acteurs économiques autour de l'utilisation du bois comme énergie renouvelable locale ?
- Comment encourager les habitants à utiliser les énergies renouvelables ?
- Comment concevoir un lotissement plus respectueux de l'environnement et assurer aux futurs acquéreurs la possibilité de construire des maisons bioclimatiques ?
- Etc.

Différentes collectivités pourraient intervenir : Averton, St-Baudelle, St-Hilaire-du-Maine, la Communauté de Communes de Villaines... ■

RDV SAMEDI 11 OCT. 08
SALLE DES FÊTES
À CHAMPEON

FORMATION DES ELUS : VIE POLITIQUE LOCALE & INTERCOMMUNALITE

Suite aux élections municipales de mars 2008, une action de formation sera proposée dans chaque communauté de communes aux élu(e)s locaux et à leurs collaborateurs (agents de développement, secrétaires de mairie...). Bien appréhender les rôles respectifs et la complémentarité entre communes, communautés de communes et Pays n'est pas toujours chose aisée pour de nouveaux élus. Il s'agit de leur donner les outils qui leur permettront de participer activement à la vie politique locale.

Les missions des collectivités locales sont de plus en plus complexes. Aussi, il est important pour les élu(e)s de disposer de bases de travail pour assumer leur responsabilité dans de bonnes conditions. L'intercommunalité devient un espace de travail incontournable avec des compétences de plus en plus larges. Les nouveaux élus doivent anticiper ce rôle croissant de l'intercommunalité tout en

consolidant le lien communes/communauté de communes.

Les délégués intercommunaux sont, eux, confrontés à la mise en œuvre de projets souvent plus lourds (financièrement, administrativement, techniquement...) et pour lesquels l'intérêt communautaire doit être affirmé (temps de maturation des projets nécessaires, équilibres territoriaux à trouver, prise en compte des réalités de vie des habitants, des bassins de vie...).

En ayant en tête ce contexte et les difficultés rencontrées par les élu(e)s, un consultant, Vincent Aubelle, a été sélectionné pour dispenser des sessions de formation en Haute Mayenne, entre septembre et décembre. Il s'emploiera à expliquer le rôle et le fonctionnement des collectivités et à exposer les évolutions à venir pour l'intercommunalité en s'appuyant sur les réalités locales. ■

RDV DANS CHAQUE COMMUNAUTÉS
DE COMMUNE À L'AUTOMNE.



FORMATIONS EN HAUTE MAYENNE POUR LES ÉLUS, AGENTS ET PARTENAIRES

Le Pays a négocié avec le CNFPT - Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale - un **programme de formations délocalisées et courtes** (1 à 3 j.) sur différents thèmes. Prochaines sessions :

- Architecture bioclimatique et isolation thermique (oct.) ;
- Régulation et maintenance des chaufferies Bois des bâtiments publics (nov.) ;
- Comprendre et gérer l'agressivité dans la relation d'accueil (oct.) ;
- Le temps du repas de l'enfant (oct.).

Estelle Plou au Pays de Haute Mayenne, tél. 02 43 04 64 50

CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE : RÉAJUSTEMENT POUR OCTOBRE

Le Pays a signé le 2 juillet 2007 avec la Région un Contrat Territorial Unique qui court jusqu'en 2010. 107 actions ont été validées (soit 30 267 000 € de dépenses) qui devraient bénéficier d'une aide régionale de 7 847 000 €.

Sur la même période, le Contrat de Développement Durable signé avec la Région, fonctionne de la même façon que le CTU avec une enveloppe pour la partie du territoire située sur le PNR Normandie Maine. Soit 12 actions (1 517 800 € de dépenses) pour 601 900 € d'aide régionale.

A ce jour, 65 dossiers CTU ont effectivement été transmis à la Région. 59 ont été validés par la Commission permanente régionale qui leur a attribué un total de subvention

d'environ 4 700 000€ (soit 59% de l'enveloppe). 4 projets CTU sont terminés. 4 dossiers « contrat de développement durable » (zone PNR) ont été déposés et validés en commission permanente pour un total de subvention d'environ 334 000 € soit 55% de l'enveloppe.

Un avenant est en préparation pour l'automne 2008. Les communautés de communes et le Pays font le point avec les collectivités et associations concernées sur les projets en cours (annulation, modification...) pour assurer une gestion optimale du CTU. ■

📍 votre communauté de communes.

Le groupe Horizon Bocage, toujours aussi dynamique

Le groupe Horizon bocage, animé par le Conseil de développement, travaille sur la valorisation du paysage dans divers domaines : tourisme, culture, biodiversité, protection de l'eau...

En 2007, le groupe a confié à ID Environnement la réalisation d'un bilan de l'appel à projets « Horizon Bocage » conduit en 2004/2006 et d'un **diagnostic sur les ressources naturelles du territoire et sur les actions existantes d'éducation à l'environnement** ainsi que l'élaboration d'une **stratégie** pour les développer. A partir de cet état des lieux qui vient compléter la Charte de Pays en matière d'environnement, le prestataire et le groupe Horizon Bocage ont mobilisé les acteurs pour déterminer les **actions prioritaires de sensibilisation à l'environnement** en Haute Mayenne.

Aujourd'hui, ce diagnostic et ses propositions d'actions sont à la disposition de tous les acteurs qui veulent s'en inspirer pour leurs (futurs) projets (dans le cadre de dispositifs Pays ou en dehors).

Le groupe Horizon Bocage a mis en pratique certains points du rapport en lançant l'opération « **La nature à nos pieds** ». Un prestataire, MNE, organise du printemps à l'automne 2008, avec les acteurs locaux de 8 communes (élus, associations, écoles...) des actions de sensibilisation pour scolaires, centres de loisirs, riverains et randonneurs à partir d'un « petit bout de nature » : chemin, mare, bois...

De plus, le groupe Horizon Bocage propose d'engager pour 2009 des actions sur le thème de l'eau : valorisation, protection, préservation et économie de la ressource...

Un programme d'actions doit être finalisé d'ici l'automne. ■

📍 Conseil de développement
au 02 43 04 64 58

TRACER SON SILLON...

En 2007, le Conseil de développement* a ciblé deux pistes de travail. L'une concerne un des piliers d'un territoire soucieux de son avenir : les **besoins des jeunes enfants et des familles**. L'autre, la **mobilité**, étudie les habitudes et impératifs de déplacements des Haut-Mayennais (trajet maison-travail, coût du transport automobile, transports en commun, etc.). Des suggestions en découlent.

Pour chaque thème, le Conseil de développement a mobilisé quelques dizaines de personnes autour de trois soirées-débat, d'ateliers d'écriture... La richesse des échanges et des idées a incité le Conseil de développement à publier des brochures résumant ses travaux. Il ne s'agit pas simplement de retranscrire les propos, mais bien de donner à tous - élus, associations, citoyens - l'envie d'agir.



Pour avancer sur de tels enjeux de société, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, à son niveau.

Par ex. pour réduire l'usage de la voiture : une commune aménage des trottoirs et des chemins agréables entre les lotissements et la garderie et l'école ; les parents organisent un « pédibus » (ramassage) ; la garderie ouvre aux horaires adaptés pour que les parents conduisent le « pédibus » avant d'aller au travail, etc.

Le Conseil de développement prévoit de présenter les travaux de ces thématiques dans chaque communauté de communes d'ici fin 2008. ■

** Le conseil de développement est une association d'habitants qui représente la société civile, apporte des avis et des idées sur les grands enjeux de développement local du territoire. C'est un partenaire privilégié du Pays puisqu'il participe à l'évaluation des actions du Pays et que des membres siègent et votent au sein des instances de décision du Pays.*

L'ENERGIE MOBILISE LES HABITANTS

Le Challenge des économies d'énergie lancé en mai dernier a permis à 31 foyers de bénéficier d'un diagnostic sur les consommations d'énergie à la maison et d'être accompagné pour les réduire. En moyenne, ils consommaient 180 Kwh/m² avant le challenge. Après avoir mis en pratique quelques conseils et s'ils continuent leurs efforts, il a été estimé que leurs consommations pourraient descendre à 158 Kwh/m².

Aujourd'hui, cette expérience se termine et les participants s'interrogent pour poursuivre cette dynamique. **Les habitants, les communes, les associations peuvent prendre le relais** de multiples façons : inviter un participant du challenge à témoigner lors d'une réunion d'information ou dans le bulletin communal, accompagner un petit groupe de nouveaux volontaires pour réaliser un « mini-Challenge » des économies d'énergie, diffuser le manuel « Des Gestes qui comptent ».

Démarrer des mini-challenges ? Plusieurs associations souhaitent se lancer. A la Baconnière, l'association **Le Pylône** a démarré un suivi des consommations de

quelques foyers. Un des membres, **René Herriau** explique : « *Au sein du Pylône, s'est créée une commission économie d'énergie. Un 1^{er} groupe "test" de 7 familles s'est constitué pour enregistrer chaque mois (depuis décembre 2007) leurs consommations des différentes énergies. Trois d'entre elles « contrôlent » avec un compteur d'énergie les consommations électriques des veilles et identifient les appareils les plus « gourmands ». C'est vrai que disposer d'une "boîte à outils" pour entretenir la motivation des foyers et une dynamique de groupe serait l'idéal.* »

Le Pays met à disposition dès à présent une boîte à outils et un guide d'animation pour poursuivre l'expérience.

📄 www.hautemayenne.org/challenge



Lettre de Pays de Haute Mayenne N° 12 - juillet 2008

Lettre d'information à l'attention de ses membres et partenaires (Conseil de développement, collectivités, acteurs locaux...) soutenue par l'Europe, l'État et la Région.

Directeur de Publication : JP Bernard-Hervé / Rédaction : Aurélie Fauque / Crédits photos : Pays de Haute Mayenne / Composition en interne / Impression : LEB ARTS MEDIAS

Disponible sur : www.hautemayenne.org ou par courrier sur simple demande.